à mesure que la civilisation fait des progrès. (A. Maury.)

Plus je vis l'*étranger*, plus j'aimai ma patrie.
DE BELLOY.

Quand je balbutiais le nom chéri de France,
Je faisais pâlir l'*étranger*.
V. HUGO.

La France a l'horreur du servage,
Et si grand que soit le danger,
Plus grand encore est son courage
Quand il faut chasser l'*étranger*.
C. DELAVIGNE.

— Ce qui est étranger, ce qui n'appartient pas au sujet : *Par l'*ÉTRANGER *et le superflu, vous effacez souvent le propre et l'essentiel.* (J.-L. de Balz.)

— Hist. relig. Celui qui, du temps des Macchabées, quittait le paganisme pour embrasser le judaïsme.

— **Antonymes.** Aborigène et autochthone, compatriote, concitoyen, indigène, national, les naturels. — Habitant.

ÉTRANGER v. a. ou tr. (é-tran-gé — rad. *étranger* adj. Prend un *e* après le *g* devant un *a* ou un *o* : *J'étrangeai, nous étrangeons*). Ecarter, éloigner d'un lieu : ÉTRANGER *le gibier d'un pays en abattant les bois.* ‖ N'est plus usité qu'en terme de chasse.

— Fig. Egarer, détourner du but : *Ma jeunesse n'avait rien eu de ce qui eût pu l'*ÉTRANGER *ou l'arrêter.* (St-Sim.) ‖ Inus.

S'étranger v. pr. S'éloigner, déserter le lieu qu'on habitait : *Le gibier* S'EST ÉTRANGÉ *de cette plaine.* (Acad.)

ÉTRANGETÉ s. f. (é-tran-je-té — rad. *étrange*). Caractère de ce qui est étrange : ÉTRANGETÉ *de la conduite, de l'humeur, des manières, du style. La raison qui ne présente aucune* ÉTRANGETÉ *n'étonne pas assez, et la populace veut être étonnée.* (Dider.) *Il n'y a pas de beauté exquise sans une certaine* ÉTRANGETÉ *dans les proportions.* (Baudelaire.) ‖ Chose étrange : *Parmi les choses que nous voyons ordinairement, il y a des* ÉTRANGETÉS *si incompréhensibles qu'elles surpassent toute la difficulté des miracles.* (Montaigne.) *Le thé était une* ÉTRANGETÉ *pour des Français de la vieille roche.* (Brill.-Sav.)

ÉTRANGLABLE adj. (é-tran-gla-ble — rad. *étrangler*). Fam. Qui peut être étranglé, qui mériterait d'être étranglé : *J'étranglerais Belzébuth, si Belzébuth était* ÉTRANGLABLE. *Tout adversaire politique est jugé un homme pendable,* ÉTRANGLABLE.

ÉTRANGLANT (é-tran-glan) part. prés. du v. Etrangler : *Chiens* ÉTRANGLANT *un chevreuil.*

ÉTRANGLANT, ANTE adj. (é-tran-glan, an-te — rad. *étrangler*). Fam. Décisif, qui coupe court à tout : *Ce serait une raison* ÉTRANGLANTE. (Mme de Sév.) ‖ Inus.

ÉTRANGLÉ, ÉE (é-tran-glé) part. passé du v. Etrangler. Qui a perdu la vie par la pression ou l'occlusion des voies respiratoires : *Paul Ier fut trouvé* ÉTRANGLÉ *dans son lit.* (Chateaub.)

L'un est percé d'un plomb funeste,
Tel meurt *étranglé* dans son lit.
CORNEILLE.

— Gêné, à demi étouffé par un resserrement du gosier : *Crier d'une voix* ÉTRANGLÉE.

Pourquoi ces yeux de gens qu'on exorcise,
Et ces sanglots coup sur coup redoublés,
Pressant tes mots au passage *étranglés* ?
VOLTAIRE.

— Par ext. Resserré, rétréci dans une partie de sa longueur ou dans toute sa longueur : *Une gorge* ÉTRANGLÉE *par deux montagnes. Une rue* ÉTRANGLÉE *par des maisons qui débordent. Une allée trop* ÉTRANGLÉE. ‖ Pressé, serré entre deux ou plusieurs choses : *La Suisse se trouvait comme* ÉTRANGLÉE *entre deux armées victorieuses.* (Thiers.) ‖ Serré dans un vêtement trop étroit : *Une femme* ÉTRANGLÉE *dans son corset.* ‖ Trop étroit, en parlant d'un vêtement : *Un pantalon* ÉTRANGLÉ.

— Fig. Arrêté dans son développement : *Cette grande question sociale se trouve ainsi* ÉTRANGLÉE *par hasard.* (Michelet.)

— Chir. *Hernie étranglée*, Hernie qui subit une forte constriction par la contraction des parties qui l'entourent.

— s. m. Caractère de ce qui est étranglé, insuffisant, renfermé dans des bornes trop étroites : *Les longueurs doivent être accourcies; mais l'étriqué et l'*ÉTRANGLÉ *détruisent tout.* (Volt.)

ÉTRANGLE-CHAT s. m. Ichthyol. Nom vulgaire des épinoches.

ÉTRANGLE-CHIEN s. m. Bot. Nom vulgaire de l'aspérule à esquinancie et de la scammonée de Montpellier.

ÉTRANGLE-LOUP s. m. Bot. Nom vulgaire de la parisette et de l'aconit des Alpes.

ÉTRANGLEMENT s. m. (é-tran-gle-man — rad. *étrangler*). Action d'étrangler; résultat de cette action : *Comme chacun le sait, la politique anglaise n'a pas été étrangère à l'*ÉTRANGLEMENT *de Sélim III.* (Alex. Dum.) ‖ On dit plus ordinairement STRANGULATION.

— Resserrement existant sur la longueur d'un objet quelconque : *Le corps de plusieurs insectes, tels que l'araignée, la guêpe, est divisé en deux par un* ÉTRANGLEMENT. (Acad.) *Le lit d'une rivière, dans les montagnes, présente une série d'*ÉTRANGLEMENTS *et de renflements.* (L. Figuier.)

— Chir. Constriction violente produite naturellement ou artificiellement sur quelque partie du corps : *L'*ÉTRANGLEMENT *d'une hernie. L'*ÉTRANGLEMENT *des vaisseaux gêne la circulation du sang.* (Acad.)

— Fig. Action violente qui empêche un développement, une expansion : *Le suffrage universel est l'*ÉTRANGLEMENT *de la conscience publique.* (Proudh.)

— Min. Diminution de la section du gîte ou filon : *L'*ÉTRANGLEMENT *précède ou suit le plus souvent un renflement.*

— Agric. Bourrelet qui se forme sur une branche qu'on a entourée d'un lien très-serré : *Marcotte par* ÉTRANGLEMENT.

— Chir. *Etranglement herniaire.* V. HERNIE.

ÉTRANGLER v. a. ou tr. (é-tran-glé — lat. *strangulare*, grec *straggaloûn*, dérivé de *straggein*, serrer. Comparez l'ancien allemand *strang*, corde). Faire périr par la constriction ou l'occlusion des voies respiratoires : *En Espagne, on* ÉTRANGLE *les condamnés à mort. Le croup peut* ÉTRANGLER *un enfant en quelques heures.* ‖ Se dit souvent par menace : *Tais-toi ou je t'*ÉTRANGLE. *Je l'*ÉTRANGLERAIS *de mes propres mains, s'il fallait qu'elle forlignât de l'honnêteté de sa mère.* (Mol.)

— Par exagér. Serrer au gosier : *Le col de sa chemise l'*ÉTRANGLE. (Acad.) ‖ Gêner la respiration de : *Dans la rotonde d'une diligence, on est dans un nuage de poussière qui salit le paysage et qui* ÉTRANGLE *le voyageur.* (H. Taine.)

— Par ext. Serrer, comprimer extrêmement : *Une ceinture bien ajustée* ÉTRANGLAIT *sa taille de guêpe.* (Th. Gaut.) ‖ Faire trop étroit : ÉTRANGLER *une chambre, un couloir, un corridor. Il ne fallait pas* ÉTRANGLER *ainsi les manches de cette robe.* (Acad.)

— Fam. Mettre dans un état d'anxiété : *J'ai un mot qui m'*ÉTRANGLE, *il faut que je le crache. Le remords* ÉTRANGLE *le coupable et l'empêche de jouir du fruit de ses méfaits.*

— Fig. Ne pas développer suffisamment : *Il ne faut pas délayer son sujet, mais il ne faut pas non plus l'*ÉTRANGLER. ‖ Etouffer, empêcher de se produire, de se manifester : *Si l'on veut tuer la presse, que ne l'*ÉTRANGLE-*t-on tout de suite?* ‖ Tuer moralement, détruire ou attaquer violemment la réputation de :

Tous les matins plus acharnés,
Ces inquisiteurs littéraires,
Pour divertir leurs abonnés,
Etranglent quelqu'un de leurs frères.
FR. DE NEUFCHATEAU.

— *Si je mens, que ce morceau m'étrangle*, Sorte d'imprécation, qui nous vient de l'époque des épreuves judiciaires. En ce temps-là, on donnait à ceux qui étaient accusés de vol un morceau de pain d'orge et du fromage de brebis, sur lesquels on avait dit la messe, et, lorsqu'ils ne pouvaient les avaler, on les tenait pour convaincus.

— Mar. *Etrangler une voile*, La soustraire subitement à l'action du vent; la carguer rapidement au moyen d'étrangloirs. ‖ *Etrangler un amarrage*, Brider les tours du cordage, les rapprocher en augmentant leur tension, afin de répartir l'effort plus également.

— Pyrotechn. *Etrangler une cartouche*, En rétrécir l'orifice au moyen d'une ficelle.

— v. n. ou intr. Etre suffoqué, ne pouvoir plus respirer : *Secourez-moi, j'*ÉTRANGLE. (Acad.)

— Pop. *Etrangler de soif*, Eprouver une soif très-ardente.

S'étrangler v. pr. Se tuer par strangulation : *Le vieux Gordien* S'ÉTRANGLA *avec sa ceinture pour ne pas survivre à son fils.* (Chateaub.)

— Par exagér. Perdre momentanément la respiration : *Cet enfant* S'ÉTRANGLE *à force de crier.* (Acad.)

— Par ext. Devenir plus étroit : *En cet endroit, la vallée* S'ÉTRANGLE *subitement.*

— Réciproq. Se faire périr mutuellement par strangulation : *Des adversaires qui cherchent à* S'ÉTRANGLER.

Pour un mot quelquefois vous vous *étranglez* tous;
Ne vous êtes-vous pas l'un à l'autre des loups?
LA FONTAINE.

ÉTRANGLEUR s. m. (é-tran-gleur — rad. *étrangler*). Membre d'une secte de l'Inde, qui se propose pour but l'extermination de la race humaine, et qui étrangle ses victimes : *Les* ÉTRANGLEURS *de l'Inde ne répandent pas le sang, ils étranglent leurs victimes, moins pour les voler que pour obéir à une vocation homicide et aux lois d'une infernale divinité.* (E. Sue.)

— Encyl. V. THUGS.

ÉTRANGLOIR, s. m. (é-tran-gloir — rad. *étrangler*). Mar. Instrument qui sert à arrêter le câble-chaîne presque instantanément, quand il file à l'appel de l'ancre. ‖ Cargue ordinaire des voiles à corne, qui, fixée par une de ses extrémités sur le mât ou la vergue, embrasse la voile et revient passer dans une poulie à son point de départ. ‖ Nom donné aux cargues supplémentaires qu'on installe sur les voiles carrées, quand le besoin l'exige, pour s'en rendre maître avec plus de facilité. ‖ Aiguillette servant à étrangler un amarrage.

ÉTRANGLURE s. f. (é-tran-glu-re — rad. *étrangler*). Techn. Faux pli du drap occasionné par le foulage.

ÉTRANGUILLON s. m. (é-tran-ghi-llon; *ll* mll. — rad. *étrangler*). Art vétér. Espèce d'esquinancie des chevaux.

— Métallurg. Etranglement ménagé sur le canal ou l'arbre des trompes. ‖ On dit aussi ÉTRANGLION.

— Arboric. *Poire d'étranguillon*, Espèce de poire âpre, qui cause une constriction du pharynx quand on la mange.

ÉTRAPE s. f. (é-tra-pe — rad. *étraper*). Agric. Petite faucille servant à couper le chaume.

ÉTRAPÉ, ÉE (é-tra-pé) part. passé du v. Etraper. Coupé avec l'étrape : *Chaume* ÉTRAPÉ.

ÉTRAPER v. a. ou tr. (é-tra-pé — autre forme du mot *extirper*. Etym. dout.). Agric. Couper avec l'étrape : ÉTRAPER *le chaume.*

S'étraper v. pr. Etre étrapé : *Ces chaumes* S'ÉTRAPENT *difficilement.*

ÉTRAQUE s. f. (é-tra-ke). Mar. Largeur d'un bordage. ‖ Bordage lui-même.

ÉTRAQUÉ, ÉE (é-tra-ké) part. passé du v. Etraquer. Dont on suit les traces sur la neige : *Gibier* ÉTRAQUÉ.

ÉTRAQUER v. a. ou tr. (é-tra-ké — du préf. *é*, et de *traquer*). Véner. Suivre à la trace sur la neige : ÉTRAQUER *un chevreuil.*

ÉTRASSE s. f. (é-tra-se). Comm. Sorte de bourre de soie.

ÉTRAVE s. f. (é-tra-ve — Ce mot se rattache au germanique : hollandais *steven*, étrave, *steun*, appui, support; anglais *stem*; allemand *steven*, support, etc., toutes formes dérivées de l'ancien allemand. Ainsi que le remarque Chevallet, le *r* a été ajouté après le *t* comme dans *martre* de *martes*, *trésor* de *thesaurus*, etc.). Mar. Réunion de plusieurs fortes pièces de bois continuant la quille, et formant l'avant d'un bâtiment : *L'*ÉTRAVE *est formée de plusieurs morceaux s'écarvant à empature; elle est raccordée avec la quille par une pièce mi-partie droite, mi-partie courbe, appelée* brion *ou* ringat. (Aubry.) ‖ *Contre-étrave*, Assemblage de pièces de bois d'un équarrissage moindre que pour celles de l'étrave, continuant la contre-quille et doublant l'étrave.

ÊTRE v. n. (ê-tre — Ce mot n'est que le latin *esse* changé en *essere* et contracté. La racine en est *as*, qui, dans toutes les langues aryennes, a fourni la matière du verbe auxiliaire). Exister; se produire, se réaliser : *Cela ne* SERA *pas. Dieu* EST, *et tout n'*EST *que par lui. Que l'homme, revenu à soi, considère ce qu'il* EST *au prix de ce qui* EST. (Pasc.) *S'il est mieux pour nous d'*ÊTRE *que de n'*ÊTRE *pas, c'est assez pour justifier notre existence.* (J.-J. Rouss.) *Tout ce qui* EST *doit* ÊTRE, *puisque Dieu a voulu qu'il* FÛT. (Lamenn.) *Cela seul qui ne commence pas à* ÊTRE *ne cesse pas d'*ÊTRE, EST *infini, universel, absolu.* (V. Cousin.)

Je n'ai fait que passer, il n'*était* déjà plus.
RACINE.

Où la vertu n'*est* point la liberté n'*est* pas.
DUCIS.

Le passé n'*est* qu'une ombre, et l'avenir n'*est* pas.
A. BARBIER.

Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie;
Qui sait si nous *serons* demain?
RACINE.

Pourquoi contre la mort tant de cris superflus?
Je *suis*, elle n'*est* point; elle *est*, je ne *suis* plus.
***

— Sert à lier l'attribut au sujet, que cet attribut soit exprimé ou sous-entendu : *Je* SUIS *content. Je* SUIS *tourmenté. Il* ÉTAIT *roi. C'*ÉTAIT *lui. Ce tableau* EST *très-bien. Ma pensée* EST *que vous devriez partir. Tout* EST *bon à ceux qui* SONT *heureux.* (Mme de Sév.) *Voulant* ÊTRE *ce qu'on n'*EST *pas, on parvient à se croire autre chose qu'on n'*EST. (J.-J. Rouss.) *L'homme n'*EST *point ce qu'il* SERA, *il n'*A *pas* ÉTÉ *ce qu'il* EST. (Lamenn.) *Ne cherchez pas à* ÊTRE *grand, mais à* ÊTRE *bon; ne cherchez pas à* ÊTRE *célèbre, mais à* ÊTRE *utile.* (Mme de Lamart.)

Pour grands que *soient* les rois, ils *sont* ce que nous [*sommes*,
CORNEILLE.

Le premier qui *fut* roi *fut* un soldat heureux.
VOLTAIRE.

Lorsqu'on *est* comme un autre, on *est* comme on doit [*être*.
LA CHAUSSÉE.

... Ferme dans ma route et vrai dans mes discours,
Tel je *fus*, tel je *suis*, tel je *serai* toujours.
A. CHÉNIER.

— Se trouver ou demeurer dans un lieu déterminé : *J'*ÉTAIS *là. J'y* SERAI. *Je* SUIS *maintenant à Paris. Je ne sais plus où* EST *ce livre. Les gens de ville ne savent point aimer la campagne, ils ne savent pas même y* ÊTRE. (J.-J. Rouss.)

— Se porter, se trouver dans un état de santé : *Comment* ÊTES-*vous? Je* SUIS *mieux depuis hier.*

— *Etre à*, Appartenir à : *Le monde* EST AUX *plus fins, le ciel* EST AUX *plus dignes.* (Petit-Senn.) *La rue et la place appartiennent aux hommes, le foyer domestique* EST À *la femme.* (J. Janin.)

Vous n'*êtes* point *à* vous : le temps, les biens, la vie,
Rien ne vous appartient, tout *est à* la patrie.
GRESSET.

. . . . Mon moulin *est à* moi
Tout aussi bien au moins que la Prusse *est au* roi.
ANDRIEUX.

‖ Se dévouer entièrement à, s'appliquer attentivement à, passer son temps à : *Croyez bien que je* SUIS *tout* À *vous. Il* EST *tout* À *son ouvrage. Elle* EST *toujours* À *se plaindre.* ‖ Etre disposé pour; avoir une propension spéciale ou un goût particulier pour : *Le temps* EST À *la pluie. Le baromètre* EST AU *beau temps. Le thermomètre* EST À *la gelée. Les journaux* SONT À *la guerre. Les fonds* SONT À *la hausse. Le siècle* EST AUX *progrès de l'industrie et* AUX *merveilles de la mécanique.* (Toussenel.) ‖ Avoir certains rapports : 2 EST À 5 *comme* 3 EST À $\frac{15}{2}$. *L'amour-propre* EST À *l'esprit ce que la sensibilité physique* EST AU *corps.* (Bonnin.) *Le bon sens* EST AU *jugement ce que le talent* EST AU *style.* (De Gérando.) *L'ignorance* EST À *la connaissance ce que la limite* EST À *l'être.* (Lamenn.) *La science* EST À *l'homme ce que le soleil* EST À *la terre.* (E. de Gir.) *La piété* EST AU *cœur ce que la poésie* EST À *l'imagination.* (J. Joubert.)

— *Etre à prendre ou à laisser*, Se dit pour déclarer qu'on ne veut faire aucune modification aux conditions offertes.

— *Y être*, Se trouver chez soi; recevoir chez soi : *Si l'on me demande, je n'*Y SUIS *pas. J'*Y SUIS *pour tout le monde, excepté pour lui.* ‖ Avoir compris; être arrivé au but : *Je n'*Y SUIS *pas; expliquez-vous.* Y SOMMES-*nous?* — *Non, poussez encore un peu.*

Est-ce assez ? dites-moi, n'*y suis*-je pas encore!
— Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout...
LA FONTAINE.

— *Etre de*, Appartenir à, être propre à : *L'homme bon* EST DE *tous les temps et* DE *toutes les nations.* (Mme de Staël.) *Le vrai amour de l'humanité doit nous attacher à tout ce qui* EST DE *l'homme.* (V. Cousin.) *Tout ce qui* EST DE *l'homme appartient à la littérature.* (St-Marc Girard.)

— *Comme si de rien n'était*, Avec un air de complète indifférence, sans paraître préoccupé; en ne faisant semblant de rien : *Il est reparti après ce mauvais coup,* COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT.

— *Si j'étais de*, Si j'étais à la place de : SI J'ÉTAIS DE *vous, je ne partirais pas.* Cette expression est impossible à analyser; on l'aggrave encore en disant : *Si j'étais que de vous.*

Je ne souffrirais pas, *si j'étais que de vous*,
Que jamais d'Henriette il pût être l'époux.
MOLIÈRE.

L'exemple suivant, en changeant le sujet de la phrase, montre combien cette construction est irrégulière : *Le duc de Créqui, dans la chaleur de la conversation, ayant dit au maréchal de Clérambault : « Monsieur le maréchal,* SI J'ÉTAIS QUE DE VOUS, *je m'irais pendre tout à l'heure. — Eh bien! répliqua le maréchal,* SOYEZ QUE DE MOI. »

— *N'en être pas à*, N'être pas retenu par, ne pas se gêner pour : *Vous* N'EN ÊTES PAS À *un mensonge près. Les rois d'Angleterre et les rois de France* N'EN ÉTAIENT PAS À *un guet-apens près.* (Vacquerie.)

— *Ne savoir où l'on en est*, Etre extrêmement troublé ou embarrassé, ne savoir plus ce qu'on fait : *Je* NE SAIS *plus* OÙ J'EN SUIS.

— *Où en sommes-nous? Où en serions-nous?* Se dit pour exprimer l'inconvénient qui résulterait d'une supposition que l'on a faite ou que l'on va faire : OÙ EN SERIONS-NOUS, *s'il était permis à chacun de se venger?* (Le P. Bridaine.) OÙ EN SERIONS-NOUS, *si nos pères n'eussent repoussé la force par la force?* (Chateaub.)

— *Etre bien, être mal avec quelqu'un*, Etre dans ses bonnes grâces, être brouillé avec lui.

— *N'être pas sans*, Devoir probablement : *Vous* N'ÊTES PAS SANS *avoir entendu parler de lui.*

— *C'est à*, Il appartient à; le moment est venu pour; il convient à : C'EST À *vous de parler.* C'EST À *lui à jouer.* C'EST AUX *vertus à étouffer les vices.* (Mme Guizot.)

C'est à l'amour de rapprocher
Ce que sépare la fortune.
J.-B. ROUSSEAU.

— *C'est à qui*, Tout le monde s'empresse : C'ÉTAIT À QUI *se moquerait le plus de soi-même et de sa classe.* (Beaumarch.)

— *Ce n'est pas que*, Il ne faut pas croire pour cela que : CE N'EST PAS QUE *je le haïsse.*

— *Etre* suivi de *ce* exprime l'interrogation : EST-CE *vous?* ÉTAIT-CE *juste?* SERAIT-CE *ces dames?*

O ma fille, *est-ce* là le prix de mes bienfaits?
RACINE.

‖ Exprime aussi une supposition extrême : *Je le suivrai partout où il ira,* FÛT-CE *au bout du monde. Je voudrais qu'il échouât, ne* SERAIT-CE *que pour lui donner une leçon.*

— Impersonnellem. *Il est, il était*..... *Il*, dans ces expressions, devient purement explétif, mais le verbe *être* s'accorde toujours avec lui : IL EST *des hommes, des femmes qui...* IL *ne* SERAIT *pas honnête de...* IL EST

des vérités que l'homme ne peut saisir qu'avec l'esprit de son cœur. (J. de Maistre.)

Il n'est point de vertu qui rachète les vices.
VOLTAIRE.

Il était un roi d'Yvetot
Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire.
BÉRANGER.

— *Soit*, marquant un vœu, une imprécation, un acquiescement, s'emploie sans *que* et sans le pronom *il* : SOIT *fait comme vous avez dit.* SOIT *dit entre nous.* ‖ Signifie Je consens à cela, j'accorde cela, je veux bien que cela soit : *Vous le voulez,* SOIT; *mais je crois que vous aurez à vous repentir.*

— *Avant qu'il soit*, Avant que se soit écoulé un espace de temps de : *Je serai quitte de la grosse besogne* AVANT QU'IL SOIT *un mois.* (Volt.)

. . . . *Devant qu'il soit* deux ans,
Je veux que l'on me voie avec des airs fendants
Dans un char magnifique. . . . . .
REGNARD.

— Comme verbe auxiliaire, *Etre* s'emploie avec les participes passés des véritables verbes actifs pour en former de véritables verbes passifs : *Je* SUIS *aimé. Il* FUT *élu.*

— S'emploie à tous les temps composés des verbes pronominaux, et a le sens d'*avoir* lorsque le verbe est actif : *Je m'en* SUIS *souvenu. Il s'en* SERAIT *repenti. Il s'*EST *soumis de bonne grâce. Elle s'*EST *foulé le pied.*

— **Syn. Etre, exister, subsister.** *Etre* n'exprime l'existence absolue que dans un petit nombre de phrases consacrées, comme *Dieu est, Que la lumière soit! et la lumière fut*; hors de là, il ne fait que rappeler l'existence pour la mettre en rapport avec quelque manière d'être ou une circonstance quelconque qui la détermine. *Exister* marque formellement l'existence sans y rien ajouter. *Subsister* la présente comme se continuant malgré les causes qui auraient pu y faire obstacle. *Les mœurs, les rois, les rites du peuple juif subsistent et dureront autant que le monde.* On sait, en outre, que ce dernier verbe se rapproche de *vivre* par une de ses acceptions particulières.

— **Allus. litt. Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis,** Vers de Corneille dans la tragédie de *Sertorius* (acte III, scène II). Sertorius, révolté contre Rome, occupe l'Espagne à la tête d'une armée aguerrie. Pompée, envoyé pour le combattre, lui demande une entrevue. Dans cette scène, qui est à la hauteur des plus belles de *Cinna* et des *Horaces*, Pompée s'efforce de ramener Sertorius à la soumission, et lui dit :

Une seconde fois, n'est-il aucune voie
Par où je puisse à Rome emporter quelque joie?
Elle serait extrême à trouver les moyens
De rendre un si grand homme à ses concitoyens;
Il est doux de revoir les murs de la patrie :
C'est elle par ma voix, seigneur, qui vous en prie;
C'est Rome...
SERTORIUS.
Le séjour de votre potentat,
Qui n'a que ses fureurs pour maximes d'Etat!
Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles
Que ses proscriptions comblent de funérailles;
Ces murs, dont le destin fut autrefois si beau,
N'en sont que la prison, ou plutôt le tombeau :
Mais pour revivre ailleurs dans sa première force,
Avec les faux Romains elle a fait plein divorce;
Et, comme autour de moi j'ai tous ses vrais appuis,
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Cette prétention de Sertorius s'est reproduite, mais avec moins de vérité, en 1793. Les émigrés se consolaient à Coblentz de leur exil volontaire en disant avec le poëte :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où nous [sommes.

Dans l'application, ce vers a deux sens : quand on ne cite que le premier hémistiche, c'est pour indiquer un déplacement de personnes appartenant à une même société, une même administration, une même compagnie, un même pays, etc. : « Dans la saison des eaux, toute la haute société parisienne est à Bade, à Vichy, aux Pyrénées, en Italie : *Rome n'est plus dans Rome.* » Quand on cite le vers en entier, c'est toujours pour indiquer, mais sous une forme plaisante, une prétention à résumer en soi seul une opinion, une doctrine, un sentiment, etc.

« Vers la fin du XIIIe siècle, les sept collines se trouvaient presque entièrement en dehors de l'enceinte habitée, et jamais il n'avait été plus vrai de dire que *Rome n'était plus dans Rome*. Il ne restait sur ces collines désertes que des églises tombant en ruine, des cloîtres abandonnés, ou quelques chétives métairies, construites aux dépens d'édifices antiques, et dont le terrain était cultivé en vignes, comme à présent. »
RAOUL-ROCHETTE.

« Il faut donc vous complaire et médire un peu du prochain. Pour cette fois, je commence, écoutez-moi. Deux heures avant que Mgr de Noyon montât solennellement à ce fauteuil qui lui avait si peu coûté, *Rome*, en effet, *n'était plus dans Rome*, et Versailles n'était plus à Versailles, tout le grand monde, et le plus exquis, était à l'Académie. »
J. JANIN.

« Je crie depuis plusieurs années que Voltaire n'a pas fait une seule tragédie qui soit supportable, et l'aveuglement est tel que je n'ai converti personne, *vox clamantis in deserto*. L'esprit et le goût ont disparu, ils n'existent plus qu'en moi seul, seul je compose la république des lettres :
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis. »
UN AUTEUR MODESTE.

« Pardieu! c'est une bonne idée que tu as eue là, Théodebert, de louer un atelier loin des regards profanes! Au moins tu peindras pour toi, tu peindras à ta guise, sans souci de l'exposition du Louvre et des médailles d'encouragement. Isole-toi, renferme-toi, calfeutre portes et fenêtres, ne sors que pour dîner, dis, comme Sertorius : *Rome est toute où je suis.* C'est bien, c'est à merveille, je t'applaudis, je t'admire! Mais tu ne vendras pas tes tableaux. »
CORDELLIER-DELANOUE.

« Puisque nous écrivons une chronique, commençons par l'exorde obligé du genre : *Paris n'est plus dans Paris*, il est tout à Bade, comme Rome était à Baïa du temps des Césars. Bade est aujourd'hui ce que Venise était au XVIIIe siècle, la villa et le salon d'été de l'Europe. »
PAUL DE SAINT-VICTOR.

— **Que la lumière soit!** Mot créateur que Moïse prête à Dieu faisant jaillir la lumière du chaos. V. FIAT LUX.

— **Etre ou n'être pas,** Mots célèbres du monologue d'*Hamlet*. V. TO BE OR NOT TO BE...

— **Je pense, donc je suis,** Axiome sur lequel est fondée la philosophie de Descartes. V. COGITO, ERGO SUM.

ÊTRE s. m. (ê-tre — v. *être* pris substantivement). Etat de ce qui est, existence; nature propre, substance, personnalité de ce qui est : *Recevoir l'*ÊTRE. *Perdre l'*ÊTRE. *Etudier son* ÊTRE. *Se concentrer dans son* ÊTRE. *Dieu nous a donné l'*ÊTRE. *Dis, mon âme, comment entends-tu le néant, sinon par l'*ÊTRE? (Boss.)

Le temps, qui donne à tout le mouvement et l'*être*,
Produit, accroît, détruit, fait mourir et renaître.
PIBRAC.

Faire un bon emploi de son *être*,
Mes amis, ce n'est pas vieillir.
BÉRANGER.

‖ Ce qui est, ce qui possède l'existence : *Les* ÊTRES *créés. Les* ÊTRES *vivants. Les* ÊTRES *matériels, immatériels. Les* ÊTRES *pensants, intelligents. La création a une voix qui se spécifie dans chaque ordre d'*ÊTRES, *et dans chaque espèce d'*ÊTRES, *et dans chaque* ÊTRE *individuel.* (Lamenn.)

Tout en tout est divers; ôtez-vous de l'esprit
Qu'aucun *être* ait été composé sur le vôtre.
LA FONTAINE.

A tout *être* la fin n'est que commencement;
La souffrance, travail; la mort, enfantement.
LAMARTINE.

. . . . Il n'existe qu'un *être*
Que je puisse en entier et constamment connaître,
Un seul... Je le méprise; et cet *être*, c'est moi.
A. DE MUSSET.

— Homme, personne, individu; se prend en mauvaise part quand il est employé familièrement : *Des* ÊTRES *chéris. Un pauvre petit* ÊTRE. *Un* ÊTRE *insupportable. Cet* ÊTRE-*là m'ennuie bien. Homme sans défaut,* ÊTRE *introuvable.* (Descuret.)

— *Etre absolu* ou *essentiel*, *Etre infini*, *Etre parfait*, *Etre éternel* ou *immortel*, *Etre suprême* ou *souverain*, *premier Etre*, *grand Etre*, *Etre des êtres*, Dieu : *Le* GRAND ÊTRE, *l'*ÊTRE ÉTERNEL *et formateur, ayant fait un pacte avec les hommes, nous comprit expressément dans le traité.* (Volt.) ÊTRE DES ÊTRES, *le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi.* (J.-J. Rouss.)

Tout être dépendant vient d'un *Etre suprême*,
Et ce que nous voyons ne s'est point fait soi-même.
BOURSAULT.

Le sang le plus abject, le sang des plus grands rois
Ne sont-ils pas égaux devant l'*Etre suprême*?
VOLTAIRE.

— *Non-être*, Néant, caractère négatif absolu de ce qui n'est pas : *L'être et le* NON-ÊTRE.

— Philos. biol. *Echelle des êtres*, Système développé par le célèbre naturaliste Bonnet, qui représente un plan de création où toutes les espèces demeurent distinctes, mais sont multipliées et coordonnées, de manière que la nature ne fasse point de sauts, même du minéral au végétal et du végétal à l'animal, et que la loi de continuité d'existence soit partout et toujours rigoureusement observée.

— Encycl. Métaphys. Il n'y a point d'idée plus générale que celle de l'*être*; il n'y en a point qu'il soit plus difficile de définir. « On ne peut, dit Pascal, entreprendre de définir l'*être* sans tomber dans une absurdité; car on ne peut définir un mot sans commencer par celui-ci : *c'est*, soit qu'on l'exprime, soit qu'on le sous-entende. Donc, pour définir l'*être*, il faut dire *c'est*, et ainsi employer dans la définition le mot à définir. »

Aussi toute proposition par laquelle on a prétendu définir philosophiquement l'*être* est-elle aussi ridicule que vaine : « L'*être*, dit l'école, c'est ce à quoi ne répugne pas l'existence. » Voilà qui peut bien justement s'appeler parler pour ne rien dire.

Comme il n'y a point de notion plus universelle, il n'y en a pas de plus simple, ni de plus familière à l'esprit : on vit avec cette idée, on la conçoit dès qu'on pense; elle est constamment présente, elle est inhérente à l'intelligence. Point d'intelligence sans idée; point d'idée qui ne soit idée d'*être* : idée de quelque *être* ou de quelque manière d'être, l'un et l'autre conçus comme réels ou comme possibles. On ne peut penser sans penser quelque chose; nulle chose ne peut être pensée sinon comme une chose qui est, et une chose qui ne serait ni ne pourrait être, ne pourrait, par là même, être pensée.

Il n'y a pas lieu de distinguer l'*être* et l'existence. La définition qui a été rapportée plus haut, que l'*être* est ce à quoi ne répugne pas l'existence, semble donner à l'existence un degré de réalité de plus qu'à l'*être*; mais c'est à tort : l'existence n'est que le caractère et comme la marque de l'*être*; ce qui est existe de la façon dont il est : s'il est, il existe; s'il peut être, il peut exister; s'il s'agit d'un *être*, il s'agit d'une existence; s'il s'agit d'une manière d'être, d'un mode, d'un rapport, il s'agit de l'existence d'une manière d'être, d'un mode, d'un rapport.

Rien ne peut être pensé que l'*être*. Dira-t-on que qui pense le possible ou l'imaginaire ne pense aucun *être*? Il pense un *être* possible, un *être* imaginaire, composé d'ailleurs d'éléments réels. Il produit un composé, non une idée simple : l'homme est absolument incapable de concevoir ce qui n'existe en aucune sorte. L'ordre même dans lequel il associe les idées pour former le composé imaginaire qui est son œuvre se conforme nécessairement à une loi de sa propre existence, intellectuelle et morale, et répond à un mode d'être.

On oppose à l'*être* le néant. Si rien ne peut être pensé que l'*être*, le néant est absolument et par sa nature inconcevable, inintelligible; d'où il résulte qu'il n'occupe aucune place, qu'il ne joue aucun rôle dans l'origine des choses. Supprimera-t-on par la pensée tout ce qui existe, pour concevoir le néant? Il restera la pensée même, qui existe à sa manière; il restera l'esprit pensant. Que dis-je? avec l'esprit, avec la pensée, il restera, dans la pensée même du non-*être*, tout l'ensemble, tout le système des notions qui sont les conditions et de la pensée et de l'*être* : celle de l'espace, celle du temps et les autres. On supprimera la vie, il restera le temps; on supprimera le monde, il restera l'espace; on supprimera tout, il restera la pensée. On parle du néant, cependant; mais on entend un néant relatif, le non-*être* ou la non-existence d'une chose déterminée. Nulle expérience ne peut constater un tel néant; on n'aperçoit point ce qui n'est pas, mais ce qui est, les manières d'être présentes, qui sont telles, et par là même ne sont pas telles autres connues d'ailleurs. Ainsi, l'on ne constate pas un néant : on le reconnaît comme le néant ou le non-*être* d'un certain *être* déjà connu. Ce n'est pas l'expérience qui l'atteint, c'est la raison, par opposition à l'*être*, qu'il faut entendre pour entendre le néant. Hégel, de nos jours, a transporté l'étude de l'*être* sur un terrain nouveau, et il se fait du néant une idée bien différente. Selon lui, l'*être*, en général, comme tous les *êtres* particuliers, n'a qu'une existence relative, et les deux termes de ce rapport sont l'*être* lui-même et le néant. Sans l'idée d'*être*, nous n'aurions pas l'idée du néant, et sans l'idée du néant, nous n'aurions pas l'idée d'*être*. L'un n'existe que parce que l'autre n'existe pas, et réciproquement. Il n'y a donc que des rapports dans l'univers, et notre entendement est une mesure de ces rapports. Notre esprit est donc en présence de rapports et de rapports actuels. L'origine et la fin des choses nous échappent absolument. Leur essence est dans le même cas : elle est pour nous comme si elle n'était point. Un objet particulier n'existe aux yeux de l'esprit que relativement au contraire de cet objet. Existe-t-il en lui-même? On n'en sait rien. Mais cette philosophie nuageuse, qui a pu séduire pour un temps les esprits de la nuageuse Allemagne, ne parvient qu'à embrouiller une idée simple que le bon sens admettra toujours sans avoir besoin qu'on la lui définisse.

— Philos. biol. *Echelle des êtres*. L'idée de l'*échelle des êtres* se rattache à la *loi de continuité* formulée et développée par Leibniz. De cette loi de continuité, dont il avait prouvé la fécondité en mathématiques, le philosophe allemand tirait un grand nombre de conséquences et d'applications importantes en physique, en psychologie, en métaphysique. « Rien ne se fait tout d'un coup, dit-il dans l'avant-propos des *Nouveaux essais sur l'entendement*, et c'est une de mes grandes maximes et des plus vérifiées, que *la nature ne fait jamais de sauts.* J'appelle cela la *loi de la continuité*; et l'usage de cette loi est très-considérable dans la physique. Elle porte qu'on passe toujours du petit au grand, et à rebours, par le médiocre, dans les degrés comme dans les parties, et que jamais un mouvement ne naît immédiatement du repos, ni ne s'y réduit que par un mouvement plus petit, comme on n'achève jamais de parcourir aucune ligne en longueur avant que d'avoir achevé une ligne plus petite; quoique jusqu'ici ceux qui ont donné les lois du mouvement n'aient point observé cette loi, croyant qu'un corps peut recevoir en un moment un mouvement contraire au précédent. Tout cela fait bien juger que les perceptions remarquables viennent par degrés de celles qui sont trop petites pour être remarquées. En juger autrement, c'est peu connaître l'immense subtilité des choses, qui enveloppent toujours et partout un infini actuel. J'ai aussi remarqué qu'en vertu des variations insensibles, deux choses individuelles ne sauraient être parfaitement semblables, et qu'elles doivent toujours différer plus que *numero*, ce qui détruit les tablettes vides de l'âme, une âme sans pensée, une substance sans action, le vide de l'espace, les atomes et même des parcelles non actuellement divisées dans la matière; l'uniformité entière dans une partie du temps, du lieu ou de la matière; les globes parfaits du second élément, nés des cubes parfaits originaires, et mille autres fictions des philosophes, qui viennent de leurs notions incomplètes que la nature des choses ne souffre point, et que notre ignorance et le peu d'attention que nous avons à l'insensible font passer, mais qu'on ne saurait rendre tolérables, à moins qu'on ne les borne à des abstractions de l'esprit. »

Appliquée à l'histoire naturelle, la loi de continuité devait donner tout naturellement l'*échelle continue des êtres*, et nous voyons en effet cette échelle très-nettement indiquée dans ce passage des *Nouveaux essais sur l'entendement* : « En commençant depuis nous et allant jusqu'aux choses les plus basses, c'est une descente qui se fait par de *fort petits degrés*, et par une suite continue de choses qui, dans chaque éloignement, diffèrent fort peu l'une de l'autre. Il y a des poissons qui ont des ailes et à qui l'air n'est pas étranger; il y a des oiseaux qui habitent dans l'eau, qui ont le sang froid comme les poissons, et dont la chair leur ressemble si fort par le goût qu'on permet aux scrupuleux d'en manger les jours maigres. Il y a des animaux qui approchent si fort de l'espèce des oiseaux et de celles des bêtes terrestres qu'ils tiennent le milieu entre eux. Les amphibies tiennent également des bêtes terrestres et aquatiques. Les veaux marins vivent sur la terre et dans la mer, et les marsouins (dont le nom signifie pourceaux de mer) ont le sang chaud et les entrailles d'un cochon. Pour ne pas parler de ce qu'on rapporte des hommes marins, il y a des bêtes qui semblent avoir autant de connaissance et de raison que quelques animaux qu'on appelle hommes, et il y a une si grande proximité entre les animaux et les végétaux que, si vous prenez le plus imparfait de l'un et le plus parfait de l'autre, à peine remarquez-vous aucune différence considérable entre eux. Ainsi, jusqu'à ce que nous arrivions aux plus basses et moins organisées parties de la matière, nous trouverons partout que les espèces sont liées ensemble et ne diffèrent que par des degrés presque insensibles. Et lorsque nous considérons la sagesse et la puissance infinie de l'auteur de toutes choses, nous avons sujet de penser que c'est une chose conforme à la somptueuse harmonie de l'univers, et aux grands desseins aussi bien qu'à la bonté infinie de ce souverain artiste, que les différentes espèces de créatures s'élèvent aussi peu à peu depuis nous vers son infinie perfection. Ainsi nous avons raison de nous persuader qu'il y a beaucoup plus d'espèces de créatures au-dessus de nous qu'il n'y en a au-dessous, parce que nous sommes beaucoup plus éloignés en degrés de perfection de l'*être* infini de Dieu que de ce qui approche le plus près du néant. »

Ce qui est fort remarquable, c'est que la loi de continuité conduisit Leibnitz à prédire en quelque sorte la découverte du polype, d'après cette considération qu'il ne pouvait y avoir de séparation tranchée, absolue entre les animaux et les végétaux, et que, de l'un à l'autre règne, des *êtres* intermédiaires réunissant les caractères des animaux et des plantes devaient former des transitions insensibles. « Les hommes, écrit-il, tiennent aux animaux, ceux-ci aux plantes et celles-ci aux fossiles, qui se lient à leur tour aux corps que les sens et l'imagination nous représentent comme parfaitement morts et informes. La loi de continuité exige que tous les ordres des *êtres* naturels ne forment qu'une seule chaîne, dans laquelle les différentes classes, comme autant d'anneaux, tiennent si étroitement les unes aux autres qu'il est impossible aux sens et à l'imagination de fixer précisément le point où quelqu'une commence ou finit, toutes les espèces qui occupent les régions d'inflexion et de rebroussement devant être équivoques et douées de caractères qui peuvent se rapporter également aux espèces voisines. Ainsi l'existence de zoophytes, par exemple, d'*animaux-plantes*, non-seulement n'a rien de monstrueux, mais il est même convenable à l'ordre de la nature qu'il y en ait. Et telle est en moi la force du principe de continuité que, non-seulement je ne serais point étonné d'apprendre qu'on eût trouvé des *êtres* qui, par rap-

port à plusieurs propriétés, par exemple celle de se nourrir ou de se multiplier, puissent passer pour des végétaux à aussi bon droit que pour des animaux, et qui renverssent les règles communes, bâties sur la supposition d'une séparation parfaite et absolue des différents ordres des *êtres* simultanés qui remplissent l'univers; j'en serais si peu étonné, dis-je, que même je suis convaincu qu'il doit y en avoir de tels, et que l'histoire parviendra à les connaître un jour, quand elle aura étudié davantage cette infinité d'*êtres* vivants que leur petitesse dérobe aux observations communes, et qui se trouvent cachés dans les entrailles de la terre et dans l'abîme des eaux. Nous n'observons que depuis hier; comment serions-nous fondés à nier à la raison ce que nous n'avons pas encore eu occasion de voir. »

Or, ces *êtres* annoncés par Leibnitz, ces *êtres* qui devaient tenir également de l'animal et du végétal, les expériences de Trembley semblèrent enfin les avoir découverts. Le polype, si admirablement étudié par Trembley, pousse des bourgeons comme une plante; il se reproduit par section, par boutures, comme une plante; il est donc, tout à la fois, animal par sa mobilité, par sa sensibilité, par la manière dont il se nourrit, et végétal par la manière dont il se reproduit et se régénère. Le chalnon qui lie le règne végétal au règne animal, ce chainon qui jusque-là avait manqué à la chaîne continue des *êtres*, ce chainon était donc trouvé. Ce qui frappa surtout Bonnet dans cette découverte, c'est qu'elle ne semblait être que la conséquence naturelle de cette continuité posé par Leibnitz. « La découverte de M. Trembley, dit-il, a beaucoup étendu nos connaissances sur le système organique. Elle a mis, pour ainsi dire, en évidence cette gradation admirable que quelques philosophes avaient aperçue dans les productions naturelles. Leibnitz avait dit que la nature ne va point par sauts; et il est très-remarquable que cet métaphysique de ce grand homme l'eût conduit à soupçonner l'existence d'un *être* tel que le polype... Rarement la métaphysique aussi heureuse à deviner la nature. L'espèce de prédiction qu'elle avait inspirée à Leibnitz s'est accomplie. Le polype a été découvert dans les eaux, et les deux règnes organiques se sont unis. »

C'est à la suite de la découverte du polype que Bonnet s'attacha à l'idée de l'*échelle des êtres*, et tenta de dresser cette échelle. Il rangea les *êtres* sur une seule ligne, en allant du plus simple au plus compliqué, ou du règne minéral au règne végétal, du règne végétal au règne animal, du règne animal à l'homme; et cette ligne unique, il voulut qu'elle n'offrit nulle part des interruptions, des hiatus. Ainsi, deux idées principales le dirigerent : l'une, que les *êtres* ne formassent qu'une seule ligne; l'autre, que cette ligne était partout continue. Examinons successivement ces deux idées, et, d'abord, l'idée de continuité appliquée à l'histoire naturelle.

Le caractere de continuité de l'*échelle des êtres* peut être considéré en lui-même d'une maniére générale et philosophique; il peut être considéré au point de vue spécial du naturaliste, c'est-à-dire jugé d'après les faits, dans l'ébauche proposée par Bonnet.

Pour passer d'une espèce à l'autre, d'un groupe à l'autre, d'une nature à l'autre, sans sauts, sans hiatus, il faut des espèces qui tiennent des deux groupes, des deux natures qu'on veut rapprocher. C'est ce que Leibnitz avait appelé *espèces équivoques*, et que Bonnet appelle tour à tour *espèces mitoyennes* ou *passages*. Or, ces passages, que nous montre la philosophie de Genève, et qui sont le point fondamental de sa théorie, ces passages, comme le remarque avec raison Flourens, peuvent à peine être rappelés aujourd'hui d'une manière sérieuse; le progrès de la science a fait justice du rôle qu'on leur faisait jouer. « Le polype, dit Bonnet, unit les plantes aux insectes. Le ver à tuyau conduit des insectes aux coquillages. Le poisson volant est un milieu entre les poissons et les oiseaux. La chauve-souris enchaîne les oiseaux avec les quadrupèdes. » Le polype, selon Bonnet, fait le passage du règne végétal au règne animal. Or, si l'on entend dire par là que le polype, à ne considérer que la simplicité de sa structure, est l'animal qui se rapproche le plus de la plante, on a raison. Mais si l'on entend dire que le polype est une espèce mitoyenne, équivoque, qu'il est moitié animal, moitié végétal, on se trompe. Le polype est animal et n'est qu'animal. Il sent, il se meut, il digère, etc. Il se reproduit, à la vérité, par bouture, comme les plantes; mais cette propriété même, il la partage avec des animaux d'une structure bien plus compliquée, et dont le caractère exclusif d'animalité ne saurait être mis en question, par exemple avec des vers (le lombric ou ver de terre, les naïades ou vers d'eau douce), animaux qui ont un estomac, des intestins, une circulation complète, des artères, des veines, un système nerveux distinct, etc. La salamandre, qui est un animal vertébré, un reptile, reproduit sa queue et ses pattes, et les reproduit autant de fois qu'on les coupe. Le polype n'est donc pas un *être* équivoque; c'est un animal dont la structure est plus simple que celle des autres, et voilà tout.

Il est curieux de voir sur quelles bases fragiles Bonnet se fonde pour établir les autres passages. Ainsi, par exemple, la limace fait passage des coquillages aux reptiles, parce qu'elle rampe; l'anguille, des reptiles aux poissons, parce qu'elle a un corps allongé; le poisson volant (l'hirondelle de mer, etc.), des poissons aux oiseaux, parce qu'il peut s'élever et se soutenir dans l'air; la chauve-souris, de l'oiseau au mammifère, parce qu'elle vole, etc. C'est donc toujours par une circonstance extérieure, et qui ne concerne en rien le fond des structures, la nature intime de l'animal que Bonnet se décide. Toute la structure intérieure, profonde, sépare la limace, qui est un mollusque, du reptile, qui est un animal vertébré : même cette action de ramper, qui leur est commune, se fait par des moyens très-différents dans le reptile et dans la limace; la limace rampe par la simple contraction d'un disque charnu placé sous le ventre; le reptile, par le jeu de vertèbres à facettes articulaires très-compliquées, etc. L'anguille, qui a les nageoires, les branchies, les vertèbres, etc., des poissons, n'a rien du reptile. Le poisson volant, qui est un vrai poisson, n'a rien de l'oiseau. La chauve-souris, qui est vivipare, qui a des mamelles, qui allaite ses petits, qui a une respiration simple, etc., vole, il est vrai, et n'a est pas oiseau pour cela, car elle vole par des moyens tout différents de ceux de l'oiseau : elle vole au moyen de doigts très-développés et réunis l'un à l'autre par des membranes, tandis que l'oiseau vole à l'aide de tout son bras, et n'a de doigts qu'en vestige. A considérer la nature des choses, il n'y a donc nulle espèce mitoyenne, équivoque, nul *être* mi-parti de deux natures diverses. Les prétendus passages de Bonnet n'en sont donc pas, et si Bonnet les propose pour tels, c'est qu'il s'en tient à l'extérieur, à la surface des *êtres*; c'est que, comme il le dit lui-même, « il se borne à contempler et la nature et non pas de disséquer. » *L'échelle des êtres*, telle que Bonnet la montre réalisée par la nature, ne tient pas devant l'anatomie comparée.

Mais, contre l'idée même de l'*échelle continue des êtres*, on ne saurait rien conclure des faits que Bonnet invoque en faveur de cette idée et de la manière dont il la conçoit réalisée. Bonnet, du reste, semble bien que la question était plutôt posée que résolue par ce qu'il appelait *sa faible ébauche*. « Il y a certainement, dit-il, une gradation dans la nature : bien des faits concourent à l'établir; mais nous ne faisons qu'entrevoir cette gradation; nous n'en connaissons qu'un petit nombre de termes. Pour la saisir dans toute son étendue, il faudrait avoir épuisé la nature, et nous n'avons fait encore que l'effleurer. » Il convient que si le polype nous montre le passage du végétal à l'animal, on ne découvre pas également celui du minéral au végétal; qu'il y a là pour nous un saut, une interruption de la gradation, parce que l'organisation apparente de quelques pierres et des cristallisations ne répond que très-imparfaitement à celle des plantes. Chose curieuse! c'est précisément une doctrine qui lui est chère, la doctrine de l'emboîtement des germes (v. EMBOÎTEMENT), qui semble mettre entre les *êtres* vivants et les corps bruts une séparation absolue, une distance impossible à combler, et qui, par là même, apporte à sa théorie de l'*échelle continue des êtres* une objection dont il ne se dissimule pas la gravité. « Il paraît assez estimable (Bourguet), dont l'imagination s'est plu à tout organiser, dit-il, a voulu nous faire envisager les sels et les cristaux comme des touts organiques qui tend le minéral au végétal. Il avait fait de curieuses recherches sur leur formation, qui l'avaient conduit à y reconnaître une merveilleuse régularité. Il avait découvert que le cristal est formé de la répétition d'un nombre presque infini de triangles, qui représentent, pour ainsi dire, le tout très en petit. Mais le cristal, comme tous les corps bruts, se forme par opposition, et un corps organisé ne se forme point à proprement parler : il est *préformé* et ne fait que se développer. Les molécules triangulaires, qui sont les éléments sensibles du cristal, s'arrangent et s'unissent par les seules lois du mouvement et du contact. Les atomes nourriciers s'arrangent et s'unissent dans le tout organique conformement aux lois d'une organisation primitive. Ainsi les atomes nourriciers ne forment point le tout organique; mais ils aident à son développement. Ce serait donc abuser de la signification du mot *organisation* que de l'appliquer au cristal, aux sels et aux autres corps bruts dans lesquels on découvre une régularité constante. »

Si nous considérons le caractère de continuité de l'*échelle des êtres* en lui-même et d'une manière générale, nous y découvrons sans peine une illusion métaphysique. Comme M. Renouvier l'a très-bien montré, le continu ou infini plein est une notion toute potentielle, dont la réalisation actuelle est incompatible avec les faits et avec la nature même de l'observation. Celle-ci, en effet, ne saurait constater que discontinuité et sauts dans la nature, la différence étant un saut, si petit qu'on le veuille, et la détermination supposant toujours une différence en même temps qu'elle suppose un genre. Pourquoi le philosophe trouverait-il discontinu le passage d'une famille à une autre famille d'*êtres*, et continu le passage de chacune d'elles à la famille intermédiaire qu'on découvre ou qu'on espère découvrir? La multiplication de ces termes moyens serait un jeu qui ne finirait point, si ce n'est qu'on trouvât enfin deux espèces identiques, pour être continues, et simultanément non identiques, pour pouvoir être distinguées! Etendue au sens rigoureux, la loi de continuité est une chimère; elle est contradictoire, incompatible avec la différentiation des *êtres*; elle se résout, pour l'esprit humain, en l'idée de progression, de serie, qui en est la négation. Que l'on parle d'une progrès série, d'une série aussi serrée, aussi fréquente que l'on voudra, mais qu'on ne parle pas d'un progrès continu. C'est ce qu'a fort bien compris et nettement exprimé Proudhon dans ces lignes auxquelles la critique contemporaine ne peut qu'applaudir : « Ce qu'on a nommé, d'après Leibnitz, loi de continuité est une erreur, au moins quant à l'expression... L'idée de continuité nous est suggérée par l'observation de la série, qui en est la contradictoire. La cohésion des corps et la succession des phénomenes nous donne l'idée de continuité; mais, en fait, cette continuité n'existe nulle part... Les idées de continuité et de progression semblent s'exclure. Qui dit progrès dit nécessairement addition, multiplication, différence... La nature, en combinant les éléments et composant les atomes, commence par les séries les plus simples et s'élève par degrés aux plus complexes; mais, si petits et si serrés que soient ces degrés, un abîme les sépare; il n'y a pas continuité. »

Nous avons vu que, dans la théorie de Bonnet, enfin, avec l'idée de continuité, celle d'une ligne unique sur laquelle étaient rangés tous les *êtres*; en d'autres termes, que la chaîne des *êtres* se concevait suivant le mode linéaire. C'est un point sur lequel l'observation a démenti à la fois et la progression n'est parvenue à donner la forme de progrès linéaire; au contraire, et quelque principe qu'on suive pour juger de la perfection relative des espèces, il est devenu manifeste qu'on ne peut les ordonner qu'en les mettant, sur des troncs communs, des embranchements d'importance équivalente et qui ne se rejoignent point à nos yeux. Les progrès de la zoologie, par exemple, ont montré que les animaux ne forment pas une série unique et ne peuvent se ranger sur une seule ligne. On a reconnu que des espèces inférieures vers les supérieures, vous trouverez autant de lignes, de complications que vous trouverez d'organes. Si vous considérez le système nerveux, vous mettrez les insectes au-dessus des mollusques; si vous considérez la circulation, les sécrétions, etc., vous mettrez les mollusques au-dessus des insectes. Si vous considérez la respiration, l'oiseau aura le pas sur le mammifère; si vous considérez l'intelligence, le mammifère aura le pas sur l'oiseau; le reptile est au-dessus du poisson par la respiration; il est au-dessous par la circulation, etc., etc. Il n'y a donc pas de développement graduel, uniforme, de la totalité des organes. La gradation se fait tantôt par une partie, tantôt par une autre. Imaginez une série par les sens, une par la circulation, une par la respiration, etc., aucune ne sera tout à fait semblable. Si vous prenez la respiration, l'insecte et l'oiseau l'emporteront sur tous les autres animaux, car ils ont l'un et l'autre la respiration la plus étendue possible, une respiration générale, une respiration double, et voilà donc l'oiseau placé tout près de l'insecte. Prenez à présent la circulation, et tout cet ordre sera renversé : l'insecte et l'oiseau seront placés aux deux bouts opposés de l'échelle; car l'un a la circulation la plus complète possible, et l'autre n'en a point du tout. « Lorsque, après un pareil inventaire des espèces animales, dit M. de Quatrefages, les naturalistes en viurent à se faire quelques idées d'ensemble, un premier fait, celui de la supériorité et de l'infériorité relatives des *êtres* qu'ils étudiaient, dut les frapper tout d'abord. Comme termes extrêmes de comparaison, ils avaient, d'une part, les mammifères, de l'autre, les vers et les zoophytes. Les nombreux intermédiaires qu'ils apercevaient entre ces deux limites firent naître l'idée d'une série animale non interrompue, s'étendant, par une succession de dégradations progressives, depuis l'homme, dont l'intelligence et l'organisation perfectionnées comprennent et dominent la nature, jusqu'à l'éponge, jusqu'à ces *êtres* ambigus que semblent se disputer les trois règnes. Cette doctrine était claire, elle paraissait logique; elle fut généralement adoptée. Mais la nature, toujours simple dans les lois qui la régissent, l'est bien rarement dans la manifestation de ces lois. Pas plus dans la production des *êtres* vivants que dans la création des corps inorganiques, elle ne s'est astreinte à suivre une ligne droite. Non, elle a créé en tous sens. »

Être suprême (FÊTE DE L'), célébrée solennellement dans toute la République, le 20 prairial an II (8 juin 1794).

L'idée de remplacer le catholicisme par un culte purement philosophique et moral rendu à l'Être suprême, avait été, longtemps avant la Révolution, la préoccupation des esprits les plus distingués. Dans sa vieillesse, Voltaire y avait songé, et Frédéric combattit cette idée, dans la crainte que son application ne fît renaître des superstitions nouvelles.

Rousseau, et même la plupart des philosophes du XVIIIe siècle, ceux-là mêmes que la tolérance catholique prétendait flétrir du nom d'athées, croyaient, au fond de leur conscience, à l'existence de l'Être suprême et à l'immortalité de l'âme.

L'Assemblée constituante de 1789 plaça la déclaration des droits de l'homme sous les auspices de l'Être suprême. Pendant les discussions du projet de constitution présenté par les girondins, un député proposa, le 17 avril 1793, de mettre dans la déclaration des droits que l'assemblée *reconnaissait* l'existence de l'Être suprême. Louvet fit observer avec quelque bon sens que Dieu n'avait pas besoin d'être reconnu officiellement par la Convention. On se borna, en effet, dans la constitution de 1793, à placer le pacte social comme en 1791, sous les auspices de l'Être suprême.

Toutefois, l'idée bizarre de décréter Dieu d'affirmer son existence par une insertion au *Bulletin des lois*, fermentait dans l'esprit systématique et absolu de Robespierre, qui était de son maître Rousseau un fond d'idées religieuse, dont l'application lui paraissait un complément nécessaire de la réforme politique et sociale.

Au moment de la grande réaction anticholiique et de la célébration des fêtes de la Raison, à la fin de 1793, il manifesta un violente colère, et l'on put prévoir dès lors que la question religieuse allait être l'occasion de nouvelles luttes entre les révolutionnaires, dont la plupart étaient athées, contre les superstitions du passé, d'une part, et la réforme politique, de l'autre.

Un moment de la lutte que l'esprit moderne a soutenue si longtemps contre les supplices et les bûchers contre les hommes de *libre*, c'est que le nom de Dieu était suspect; il ne rappelait aux esprits que la tyrannie du clergé, qu'on avait brisée à peine.

Plus de Dieu! dans la bouche de ceux qui poussaient ce cri, au moins pour la plupart, signifiait bien évidemment plus de clergé, plus de moines, plus d'inquisition, plus de bûchers, etc.

A l'époque où Robespierre eut enfin saisi de cause sur cette question, un montagnard arriva un soir, pâle, furieux et désespéré, dans une famille dont il était l'ami. On l'interroge avec intérêt : « Etes-vous accusé, proscrit?... — Rien de tout cela, dit-il avec des larmes d'indignation; c'est ce scélérat de Robespierre qui a fait décréter l'Être suprême! »

Ce fanatisme d'athéisme, dit encore M. Michelet, se trouvait particulièrement chez les cordeliers. La plupart se croyaient athées et ne l'étaient pas; comme leur maître Diderot, c'étaient des sceptiques pleins de foi. Les uns, comme Danton, sentaient Dieu dans les énergies créatrices de la nature, dans la femme et dans l'amour. Les autres, comme le pauvre Cloots, l'orateur du genre humain, le sentaient dans l'âme du peuple, dans l'humanité, dans la raison universelle. L'unité de la grande cause put leur échapper, sans doute, mais, par l'instinct et le cœur, ils virent, ils reconnurent plusieurs des faces de Dieu.

Tous sentaient d'ailleurs que cette réaction religieuse, tentée au nom d'une théodicée prenait mieux leur place à l'article Renaissance. Rappelons seulement que le célèbre membre du comité de Salut public était alors au point culminant de sa puissance, qu'on pouvait généralement qu'il allait s'emparer de la dictature; il avait naturellement pour ennemis ceux qui se sentaient menacés par lui, ainsi que les débris des partis qu'il avait contribué à détruire. On l'accusait hautement de nourrir le projet d'assoir son autorité sur une sorte de pontificat civil, et l'on entendit un jour Rousseau dire à ce sujet, dans la salle : « Le bourge n'est pas content d'être maître, il lui faut encore être dieu! »

Robespierre parut enfin, radieux, revêtu du frac bleu de représentant du peuple, tenant à la main son bouquet, mélangé d'épis et de fleurs. Il était comme en extase. « O nature! s'écria-t-il dans ce style exagéré si fort à la mode depuis Rousseau, — que ta puissance est sublime et délicieuse! que les tyrans doivent pâlir à l'idée de cette fête! »

Après que, suivant le programme arrêté, le fondateur du nouveau culte eut ouvert la fête par le discours dont nous venons de citer quelques paroles, il descendit de l'amphithéâtre avec la représentation. On avait élevé, près de l'entrée du palais, une pyramide composée de mannequins représentant l'athéisme, l'ambition, l'égoïsme et la fausse simplicité, puis les haillons de la misère, à travers lesquels on voyait les décorations et les splendeurs des esclaves royaux. Robespierre s'avança avec une torche et y mit le feu. Les vices furent consumés, et l'on vit apparaître, sur les débris de l'incendie, la statue de la Sagesse, qui, malheureusement pour l'effet, avait été enfumée et même un peu entamée par la flamme. Tout le cortége s'achemina ensuite vers le Champ de la Réunion (Champ-de-Mars). La Convention marchait entourée d'un ruban tricolore porté par des enfants, des jeunes gens, des hommes faits et des vieillards, tous couronnés de myrte, de chêne et de pampre. Point de sabre, bien que le costume de chaque député fût celui du représentant en mission : ceinture tricolore, panache au chapeau. Au centre de la représentation, huit bœufs aux cornes dorées traînaient un char antique portant un trophée des instruments des arts. La Convention prit place sur une *montagne* symbolique, entourée des pères et de mères de famille envoyés par les sections, ainsi que de jeunes filles couronnées de roses, d'enfants parés de violettes, de vieillards, etc., tous ornés des couleurs nationales. Là, nouveau discours de Robespierre, hymnes de Chénier et de Desorgues, etc. Après l'invocation à l'Eternel, les jeunes filles jetèrent des fleurs, les mères élevèrent leurs enfants, les vieillards étendirent les mains pour bénir les jeunes gens, qui brandissaient des glaives nus en jurant de mourir pour la patrie et la liberté. « Cette halte solennelle dans l'agitation, a écrit un historien, la beauté du jour, la fraîcheur des parures, les jeunes filles jetant des fleurs au ciel, les jeunes gens, courbés d'abord sous la bénédiction paternelle, puis se redressant pleins d'une mâle fierté, agitant leurs sabres et jurant de ne les déposer qu'après avoir, contre les efforts de la terre entière, sauvé la France, tout cela, suivant le témoignage unanime des contemporains, formait la plus touchante et la plus auguste cérémonie qu'on eût jamais vue. » Le spectacle était certainement grandiose; mais cette singulière tentative de l'établissement d'une religion réelle, tandis que la philosophie ne fit qu'aviver les haines de parti, et Robespierre put entendre autour de lui, parmi ses collègues, éclater plus d'une imprécation : *La roche Tarpéienne est là! Il y a encore des Brutus, etc.*

On était alors en pleine terreur, et beaucoup avaient espéré que la fête serait l'occasion d'une amnistie. Il allait n'en pas près impossible dans les circonstances où l'on se trouvait. Et puis, qui pouvait la proclamer? La Convention sentait trop bien que Robespierre en eût eu tout l'honneur, qu'il eût alors été le maître absolu de la situation; et quant à lui-même, il n'avait aucun droit pour proclamer une telle mesure, à moins de s'attribuer la dictature devant tout le peuple, de profiter de l'appui plus ou moins sincère que lui donnaient en ce moment les catholiques et les hommes à tendances religieuses, pour dominer la Convention et les partis; entreprise hasardeuse, et pour lui-même et pour la république. Il est manifeste, d'ailleurs, qu'en supposant qu'il voulût, dans un avenir plus ou moins prochain, mettre fin à la terreur, il n'avait pas pour le moment d'autre préoccupation que de s'en servir pour abattre ses ennemis. La preuve, c'est que, deux jours plus tard, il fit présenter cette terrible loi du 22 prairial, qui était son œuvre personnelle. Sept semaines plus tard, il était renversé.

La fête de l'Être suprême, qui fut célébrée, comme nous l'avons dit, dans toute la France, eut pour unique résultat de relever partout le parti catholique. Ce n'est pas précisément cela que les fondateurs attendaient; mais c'est ce qu'il eût été cependant facile de prévoir. La réaction contre les idées philosophiques, dont Robespierre avait été le moteur, ne s'arrêta plus, et finit par aboutir au concordat.

Voici l'hymne, paroles de Desorgues, musique de Gaveaux, qui fut chanté à l'occasion de cette fête. Certainement on ne remarquera pas dans ces strophes le naturel, le sentiment, la simplicité qu'on aurait voulu y trouver; c'est le style du temps, et nous croyons qu'on doit se montrer indulgent envers les auteurs de cet hymne célèbre, ne serait-ce qu'en faveur de l'intention.

Larghetto.

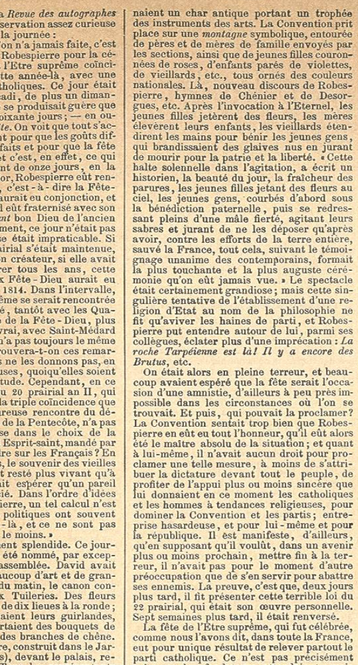

DEUXIÈME STROPHE. [ondes;

Ton temple est sur les monts, dans les airs, sur les
Tu n'as point de passé, tu n'as point d'avenir;
Et, sans les occuper, tu remplis tous les mondes,
Qui ne peuvent te contenir!

TROISIÈME STROPHE.

Tout émane de toi, grande et première cause,
Tout s'épure aux rayons de ta divinité.
Sur ton culte immortel la morale repose,
Et sur les mœurs la liberté.

Nous supprimons ici la quatrième et la cinquième strophes, d'une emphase par trop amphigourique:

SIXIÈME STROPHE.

O toi, qui du néant, ainsi qu'une étincelle,
Fis jaillir dans les airs l'astre éclatant du jour,
Fais plus... verse en nos cœurs ta sagesse immor-
Embrase-nous de ton amour! [telle,

SEPTIÈME STROPHE.

De la haine des rois anime la patrie;
Chasse les vains désirs, l'injuste orgueil des rangs,
Le luxe corrupteur, la basse flatterie,
Plus fatale que les tyrans!

HUITIÈME STROPHE.

Dissipe nos erreurs, rends-nous bons, rends-nous
Règne, règne au delà du tout illimité. [justes;
Enchaîne la nature à tes décrets augustes,
Laisse à l'homme sa liberté!

ÉTRÉCI, IE (é-tré-si) part. passé du v. Etrécir. Rendu plus étroit : *Chemin* ETRÉCI. *Rue* ETRÉCIE. *Toile* ETRÉCIE *par le blanchissage.*

ÉTRÉCIR v. a. ou tr. (é-tré-sir — rad. *étroit*). Rendre plus étroit : ETRÉCIR *un chemin.* ETRÉCIR *une rue.* ETRÉCIR *un habit.* || On dit moins bien, mais plus ordinairement, RÉTRÉCIR.

— Manége. *Etrécir un cheval*, Le ramener graduellement sur un terrain moins étendu que celui sur lequel on l'exerçait d'abord.

S'étrécir v. pr. Devenir plus étroit : *Chemin, rivière qui s'étrécit. Le cuir s'ÉTRÉCIT à la pluie, au feu.* (Acad.) *La glotte s'élargit ou* S'ÉTRÉCIT *selon les tons qu'elle doit former.* (Boss.)

— Fig. Perdre de sa capacité intellectuelle ou morale, de la largeur de ses vues : *Il semble que les têtes des plus grands hommes* S'ÉTRÉCISSENT *lorsqu'elles sont assemblées, et que là où il y a plus de sages il y ait aussi moins de sagesse.* (Montesq.) *L'esprit* S'ÉTRÉCIT *à mesure que l'âme se corrompt.* (J.-J. Rouss.)

— Manége. Se dit du cheval qui, perdant de l'espace dans ses exercices, s'approche de plus en plus du centre de la volte.

— **Antonymes.** Dilater, élargir, évaser.

ÉTRÉCISSEMENT s. m. (é-tré-si-se-man — rad. *étrécir*). Action de rendre ou de devenir plus étroit; état de ce qui est étréci : *Le* ETRÉCISSEMENT *du lit de la rivière accélère le cours de l'eau.* (Acad.)

— **Antonymes.** Dilatation, élargissement, évasement, évasure.

ÉTRÉCISSURE s. f. (é-tré-si-su-re — rad. *étrécir*). Techn. Réduction de la largeur : *L'*ETRÉCISSURE *d'une pièce de drap.*

ÉTRÉHAM, village et comm. de France (Calvados), cant. de Trévières, arrond. et à 10 kilom. de Bayeux, sur l'Aure inférieure; 265 hab. Eglise du XIIIe siècle, classée parmi les monuments historiques. Porte bien conservée d'un manoir du XIVe siècle. Beau château moderne, précédé d'une charmante avenue.

ÉTREIGNANT (é-trè-gnan ; *gn* mll.) part. près. du v. Etreindre : *Une mère* ETREIGNANT *son fils dans ses bras.*

ÉTREIGNANT, ANTE adj. (é-trè-gnan, an-te ; *gn* mll. — rad. *étreindre*). Qui étreint, qui entoure en serrant : *Quelques lianes s'attachent ait bois comme notre lierre; d'autres sont moins* ETREIGNANTES, *comme nos clématites et nos liserons des haies.* (Guérin.)

ÉTREIGNOIR s. m. (é-trè-gnoir ; *gn* mll. — rad. *étreindre*). Constr. Instrument garni de clefs, que l'on emploie pour serrer fortement des pièces assemblées les unes dans les autres.

ÉTREIN s. m. (é-train — lat. *stramen*, même sens). Litière que l'on met sous les pieds des bestiaux.

ÉTREINDELLE s. f. (é-train-dè-le — rad. *étreinte*). Techn. Etoffe de crin doublée en cuir, sur laquelle on pose les étreintes ou sacs pleins de pâte de graines oléagineuses.

ÉTREINDRE v. a. ou tr. (é-train-dre — lat. *stringere*, même sens. *J'étreins, tu étreins, il étreint, nous étreignons, vous étreignez, ils étreignent ; j'étreignais, nous étreignions; j'étreignis, nous étreignîmes ; j'étreindrai, nous étreindrons ; j'étreindrais, nous étreindrions; étreins, étreignons, étreignez ; que j'étreigne, que nous étreignions; que j'étreignisse, que nous étreignissions ; étreignant ; étreint, einte*). Serrer en entourant : ETREINDRE *une gerbe, un fagot.* ETREINDRE *son adversaire dans ses bras.* ETREINDRE *quelqu'un à l'étouffer.*

— Fig. Resserrer, rendre plus étroit, plus intime : ETREINDRE *les nœuds de l'amitié, les liens qui unissent deux nations.* || Retenir puissamment, saisir, se rendre maître de : *Le génie de Napoléon embrassa l'Europe, mais ne réussit pas à* ETREINDRE. *Nous embrassons tout, mais nous n'*ETREIGNONS *que du vent.* (Montaigne.)

L'esprit qui croit saisir la lueur éclipsée
N'étreint, comme Ixion, qu'une ombre de pensée.
FARCY.

Heureux qui, terminant le rêve inachevé,
Etreint nu l'idéal qu'un poète a rêvé.
TH. DE BANVILLE.

|| Serrer douloureusement, oppresser : *La douleur* ETREINT *l'âme de cette malheureuse enfant.*

Mais je ne rêve pas! D'un bras incroyable,
C'est la réalité qui l'*étreint*, misérable!
PONSARD.

|| Serrer de trop près, gêner l'expansion naturelle de : *Que le mot n'*ETREIGNE *pas trop la pensée; qu'il soit pour elle un corps qui ne la serre pas.* (J. Joubert.)

— Prov. *Qui trop embrasse mal étreint*, En entreprenant trop de choses à la fois, on ne réussit dans aucune : *La marine qui trop* EMBRASSE MAL ETREINT *n'est pas moins vraie alors qu'elle s'applique aux peuples qu'alors qu'elle s'applique aux individus.* (E. de Gir.)

S'étreindre v. pr. Se serrer dans les bras l'un de l'autre : *Deux athlètes qui s'*ETREIGNENT.

— **Antonymes.** Desserrer, lâcher, relâcher, relaxer.

ÉTREINT, EINTE (é-train, ain-te) part. passé du v. Etreindre. Entouré et serré fortement : *Un fagot mal* ETREINT. *Une amante tendrement* ETREINTE.

— Fig. Douloureusement serré, oppressé : *Une vie* ETREINTE *par la misère. La pénitence, l'étymologie l'indique, est le cœur* ETREINT *par le repentir.* (Descuret).

ÉTREINTE s. f. (é-train-te — rad. *étreindre*). Action d'étreindre; pression exercée par ce qui étreint : *Ce nœud s'est défait parce que l'*ETREINTE *n'en était pas assez forte.* (Acad.)

— Action d'embrasser vivement, de serrer fortement dans ses bras : *Douces* ETREINTES. ETREINTE *amoureuse.*

— Fig. Force d'un lien moral, tendre union :

Serre d'une *étreinte* si ferme
Le nœud de leurs chastes amours,
Que la seule mort soit le terme
Qui puisse en arrêter le cours.
MOLIÈRE.

|| Pénible contrainte ; douloureuse oppression : *L'homme en société n'est qu'un esclave qui ne peut disputer que sur la pesanteur et l'*ETREINTE *de ses fers.* (Boiste.) *De l'*ETREINTE *de toutes les désolations jaillit la foi.* (V. Hugo.) *Les angoisses de la misère et les* ETREINTES *du besoin sont une mauvaise préparation pour des prédications élevées.* (Guerroult.) *L'ouvrière est, plus encore que l'ouvrier, exposée à la dure* ETREINTE *de la misère.* (E. Texier.)

— Techn. Sac de crin contenant les graines oléagineuses que l'on doit soumettre à la presse.

— Modes. Nom donné anciennement à divers liens employés dans la toilette.

ÉTRENNE s. f. (é-trè-ne — lat. *strena*, même sens. V. à la partie encyclopédique). Présent fait à l'occasion du premier jour de l'an ou de tout autre jour consacré par l'usage : cadeau en général : *Donner des* ETRENNES. *Recevoir ses* ETRENNES. *L'usage de donner des* ETRENNES *nous vient des Romains.* (O. Comettant.) *Les chrétiens, ayant triomphé du paganisme, défendirent les* ETRENNES *comme entachées d'impiété.* (O. Comettant.) *Noël est le jour des* ETRENNES *pour les enfants, en Allemagne et en Angleterre.* (St-Marc Gir.)

— Par ext. Premier argent qu'un marchand reçoit dans la journée : *Je n'ai rien vendu aujourd'hui ; voilà mon* ETRENNE. (Acad.) *J'ai toujours entendu dire qu'il ne fallait jamais refuser son* ETRENNE. (Legrand.)

— Premier usage qu'on fait d'une chose : *Linge, vaisselle dont on a l'*ETRENNE.

— Fam. *N'en avoir pas l'étrenne*, N'être pas le premier à user, à jouir d'une chose, à faire une chose. || *Donner à quelqu'un l'étrenne de sa barbe*, L'embrasser le premier après avoir été rasé.

— Prov. *A bon jour bonne étrenne*, Se dit quand quelque chose d'heureux arrive un jour de fête.

— Mar. Cadeau que les navires marchands faisaient autrefois aux commandants de navires de guerre rencontrés en pays étranger, pour s'assurer leur protection.

— **Epithètes.** Riches, jolies, précieuses, splendides, magnifiques, superbes, délicates, gracieuses, distinguées; recherchées, nouvelles, galantes, amoureuses, faibles, communes, mesquines, modestes.

— **Encycl.** On trouve l'usage des *étrennes* établi à Rome dès la plus haute antiquité. Sous les premiers rois, on se faisait un devoir d'envoyer aux magistrats, comme marque de déférence, des rameaux cueillis dans le bois sacré de *Strenia*. De là le nom de *strenia*, puis *strena*, étrenne. « Le premier qui nous apprend cette coutume, dit Jacob Spon dans sa lettre sur l'*Origine des étrennes*, est Symmachus, auteur ancien. Après lui, l'usage des *étrennes* fut introduit sous le règne du roi Tatius Sabinus, qui reçut le premier la verveine du bois sacré de la déesse *Strenia*, en signe de bon augure de la nouvelle année; soit que les Romains vissent quelque chose de divin dans la verveine, à la façon de nos druides gaulois, qui avaient en telle vénération le gui de chêne qu'ils allaient le cueillir avec une serpe d'or le premier jour de l'année; soit qu'ils fissent un rapprochement entre le nom de cette déesse *Strenia*, dans le bois de laquelle ils prenaient la ver-